



MOUVEMENT CITOYEN DE SPRIMONT

NEWSLETTER

adressée aux 1291 membres et sympathisants

S'INDIGNER

RÊVER

S'ENGAGER

VERS
UNE DÉMOCRATIE-
CONSTRUCTION



Soirée festive

SOMMAIRE :

- La soirée festive !
- Assemblée Générale du MCS
- Aide à la déclaration fiscale
- Aide directe aux citoyens
- Marche de pas-à-pas
- Banneux, action immédiate ...
- Le MCS dit NON au silence imposé
- Les dates à retenir
- Bulletin communal : vers la fin du monologue ?
- La boîte à outils citoyenne
- Découvrons le commerce local

Un succès éclatant pour le souper annuel du MCS : Convivialité, partage et démocratie.

Le Mouvement Citoyen de Sprimont a vécu une soirée mémorable lors de son souper organisé à Chanxhe le 11 avril dernier.

Avec près de 100 convives, l'évènement a confirmé l'ancrage profond du MCS au coeur de notre commune et l'enthousiasme grandissant qui l'entoure.

Une ambiance fantastique et solidaire.

Entre rires, échanges passionnés sur l'avenir de Sprimont et retrouvailles amicales, la soirée a tenu toutes ses promesses.

Fidèle à ses valeurs, le MCS a proposé un moment à son image, accessible et généreux où chacun se sent le bienvenu.

Des gagnants et des sourires.

Le point d'orgue de la soirée a sans doute été la grande tombola. Grâce à la générosité de nos partenaires, de superbes lots ont été gagnés, dont un bon valeur de 150 euros à valoir sur une prime d'assurance et de 300 euros pour un achat d'énergies, et enfin un we d'initiation à la voile pour deux personnes, en France, tous frais payés.



Le mot du MCS :

Voir autant de visages familiers et de nouveaux citoyens nous rejoindre pour partager un repas renforce notre détermination. Tout cela démontre que notre vision de démocratie locale proche des gens et transparente résonne plus que jamais. Le MCS tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont rendu cet évènement possible, ainsi que chaque participant pour cette dose d'énergie positive.

Une chose est sûre: l'aventure citoyenne continue, portée par cette magnifique dynamique collective!



0495/75 90 59



mcsprimont2017@gmail.com



www.mcsprimont.com

AVRIL-MAI 2026

Vous n'imaginez pas tout ce que nous pourrions faire ensemble !



JEUDI 28 MAI à 20H au Foyer Culturel de Sprimont Assemblée générale du MCS, ouverte à tous les Sprimontois(es).

Sprimont a de la chance d'avoir son mouvement citoyen... faisons-le vivre ensemble !

Le MCS est une voix unique dans notre entité. Plus qu'une alternative, c'est un espace de liberté et d'action concrète pour tous les Sprimontois. Mais pour que ce mouvement survive et continue de peser sur les décisions locales, votre présence est essentielle. Nous vous invitons à notre Assemblée Générale :

Plus qu'une réunion formelle, c'est le cœur battant de notre collectif : un moment de rencontre, d'échange et de convivialité pour dessiner l'avenir de notre commune. **Ce rendez-vous est une étape clé de notre vie citoyenne.** À cette occasion, nous dresserons ensemble le bilan de l'année écoulée. Nous évaluerons nos actions et nos positions dans le but d'affiner notre stratégie et de répondre toujours plus efficacement aux besoins réels de notre population.

Pourquoi est-il crucial de venir ?

- Pour faire vivre l'alternative : Contrairement aux partis traditionnels, le MCS fonctionne de manière horizontale. Pas de consignes dictées par le haut, seul l'intérêt des citoyens Sprimontois compte.
- Un accueil "comme à la maison" : On oublie le protocole rigide. On vous accueille avec le sourire pour discuter simplement des enjeux de vos quartiers.
- Rencontrez vos conseillers : Nos élus seront présents pour vous écouter, répondre à vos questions et vous expliquer les coulisses des projets communaux.
- Prenez la parole : Vos suggestions et vos idées sont le moteur du mouvement.

C'est en évaluant ensemble le chemin parcouru que nous préparerons l'avenir.

Le MCS est un outil précieux pour notre démocratie locale, mais il n'existe que par vous. Que vous soyez déjà engagé, simplement curieux ou que vous ayez un message à faire passer, **nous vous attendons nombreux !**

Vous vous reconnaissez dans cette approche constructive et souhaitez, vous aussi, apporter votre pierre à l'édifice ?

Rendez-vous le 28 mai à 20h !

S'INDIGNER

RÊVER

S'ENGAGER

**VERS
UNE DÉMOCRATIE-
CONSTRUCTION**

NE REGARDONS PLUS PASSER L'HISTOIRE, ÉCRIVONS-LA !

La solidarité citoyenne, c'est aussi
des économies concrètes.

Aide à la déclaration fiscale

Besoin d'un coup de pouce pour vos impôts ? Le Mouvement Citoyen (MCS) se mobilise pour vous. Des professionnels bénévoles acceptent de consacrer quelques heures de leur temps et placent la solidarité au cœur de notre quotidien.

C'est pourquoi, **le samedi 6 juin, nous organisons notre séance gratuite d'aide à la déclaration fiscale (exercice 2025).**

Le "plus" du MCS ?

Ce n'est pas seulement remplir un formulaire, c'est bénéficier d'un accompagnement humain et militant. Contrairement aux services administratifs classiques, nous sommes un collectif qui s'organise pour redonner immédiatement du pouvoir d'achat aux pensionnés, salariés et allocataires.

En venant nous voir, vous ne faites pas que gérer votre paperasse : vous rejoignez un mouvement qui privilégie l'éthique et l'entraide concrète pour protéger votre portefeuille.

Que vous soyez perdu dans les cases ou simplement soucieux de ne rien oublier, nos bénévoles sont là pour vous simplifier la vie, sans frais. Dans le cadre de nos séances d'aide à la déclaration fiscale, nous tenons à préciser que notre action se concentre exclusivement sur les profils de salariés, pensionnés et allocataires sociaux.

Par souci d'éthique et afin de respecter le travail des professionnels du secteur, nous ne prenons pas en charge les déclarations des indépendants. Il nous tient en effet à cœur de ne pas instaurer de concurrence déloyale envers les comptables et fiscalistes, dont l'expertise est indispensable pour la gestion de dossiers spécifiques aux activités professionnelles.

Stéphane

Intéressé ? Prenez rendez-vous dès aujourd'hui en contactant le 0495/75 90 59 ou écrivez à mcsprimont2017@gmail.com.

AIDES DIRECTES AUX CITOYENS Vos assurances moins chères ?



Des citoyens nous écrivent :

Merci pour votre action "achat groupé d'assurance", j'ai réalisé une économie de 600 euros sur l'année. Patrick à Banneux

Grâce au MCS j'ai regroupé toutes mes assurances, maintenant j'ai le service d'un courtier et 1.000 euros à payer en moins tous les ans ! Bravo pour votre action. Marie à Louveigné

**C'est possible grâce aux achats groupés du MCS.
Infos : 0495 75 90 59**



Les marches de pas-à-pas

Renseignements : 0497 78 03 79 (Marie-Paule)



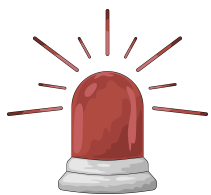
Prochaine marche : vendredi 22 mai 14h

RDV rue du Maquisard (La Reid) en face de la pharmacie.

Une marche de +/- 6 km en passant par la "charmille".

Détente-nature-convivialité-découverte

Covoiturage possible.



Banneux : Action immédiate requise : Délai de recours limité !

Le Conseil Communal de Sprimont, dans sa majorité, a accepté l'ouverture de voirie pour le lotissement de la SA "les croissettes". Le principal problème lié à cette demande d'ouverture de voiries pour les riverains de la rue des XII Hommes, de la place du village et de la rue de Banneux consiste en la qualité du sol sur le site. En effet, le sol est imperméable et ne permet pas aux eaux pluviales de s'infiltrer, favorisant ainsi le ruissellement.

Rappelons que lors des inondations de juillet 2021, certains habitants de Banneux ont été impactés par des coulées de boue. Le groupe des riverains va entamer une procédure en recours contre cette décision auprès des services de la région wallonne; ce recours peut se faire de manière individuelle ou collective. Il a pour but de protéger durablement les habitants de Banneux contre les risques vécus en 2021 lesquels, du fait de la création d'une nouvelle voirie, pourraient encore s'aggraver. Ce groupe de riverains pense qu'il est souhaitable de collectiviser cette plainte. Si, comme d'autres, vous souhaitez vous joindre à cette action, **il est nécessaire de joindre dans les meilleurs délais le représentant des riverains, Monsieur Patrick BROCHARD** par téléphone au 0475/464438 (en laissant un message) ou par mail à l'adresse : brochard.patrick2016@gmail.com.



Le MCS dit NON au silence imposé !

Sprimont : Quand le silence imposé menace la démocratie locale

La démocratie ne se résume pas à l'acte de glisser un bulletin dans une urne tous les six ans. Elle est un souffle continu, nourri par le dialogue entre les citoyens et leurs représentants. Pourtant, à Sprimont, ce souffle a bien failli être coupé par une proposition pour le moins surprenante du Collège communal : **l'interdiction pure et simple de toute communication entre les conseillers et le public durant les séances du conseil communal.**

Un mur entre élus et citoyens ?

L'intention initiale du Collège visait à restreindre, de manière drastique, les échanges — qu'ils soient verbaux, par geste ou numériques — entre les élus et le public présent dans la salle ou derrière ses écrans. Sous couvert de garantir la "sérénité des débats", cette mesure dressait en réalité un mur de verre au sein même de la maison communale. Dans une ère où la transparence est une exigence citoyenne non négociable, un tel cloisonnement est une dérive autoritaire, déconnectée des réalités d'une démocratie moderne et participative.

Le Mouvement Citoyen de Sprimont (MCS) en première ligne

Face à ce qu'il a considéré comme une atteinte aux libertés fondamentales et au rôle même de l' élu — qui est avant tout un relais de la population — le MCS est immédiatement intervenu. Fidèle à son ADN de contre-pouvoir constructif et de garant de la transparence, le mouvement a déposé une série d'amendements techniques et politiques visant à supprimer ces restrictions liberticides du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI).

Pour le MCS, interdire la communication, c'est nier le droit du citoyen d'interpeller, d'informer ou de corriger un fait en temps réel. C'est transformer le Conseil en un théâtre fermé où le public ne serait plus qu'un spectateur passif et muet.

Un front uni pour la liberté d'expression

Cette résistance citoyenne n'est pas restée isolée. L'action déterminée du MCS a créé un effet d'entraînement salutaire au sein de l'opposition. Les groupes Ecolo et PS ont rejoint cette démarche, formant un front commun pour défendre l'accès à l'information et le droit au dialogue. Cette alliance souligne une évidence : au-delà des clivages partisans, la protection des principes démocratiques doit rester une priorité absolue.

En quoi est-ce une victoire pour les citoyens ?

Grâce à cette intervention, le Conseil communal de Sprimont reste un espace ouvert. En faisant reculer cette proposition, le MCS et ses partenaires de l'opposition ont rappelé que :

- **l' élu est un mandataire** : il doit rester joignable et à l'écoute, même durant l'exercice de sa fonction.
- **la transparence est la règle** : toute tentative de limiter les échanges est un recul pour le contrôle citoyen.
- **le citoyen est un acteur** : sa présence au conseil n'est pas une concession de la majorité, mais un droit constitutionnel renforçant la légitimité des décisions prises.

La vigilance reste de mise

Si cet épisode se solde par une victoire du bon sens et de la liberté, il rappelle l'importance vitale d'avoir à Sprimont un mouvement citoyen vigilant et actif.

La démocratie locale est un équilibre fragile. Sans une opposition capable de décrypter les règlements et de proposer des amendements protecteurs, le silence pourrait bien devenir la norme.

Le MCS continue de prouver qu'une autre politique est possible : une politique où le pouvoir ne s'isole pas, mais s'exerce avec et pour les habitants.

De Sprimont au niveau Fédéral : Un vent de restriction sur nos libertés ?

Ce qui s'est joué à Sprimont n'est malheureusement pas un cas isolé.

On observe aujourd'hui une tendance inquiétante à vouloir limiter les espaces de contestation et de dialogue, y compris au plus haut niveau de l'État.

Le parallèle avec les discussions au sein de la coalition "Arizona" au niveau fédéral est frappant.

Sous prétexte de moderniser l'économie ou de garantir la "continuité du service", certains projets visent à restreindre le droit de grève ou à encadrer plus strictement les mouvements sociaux.

Qu'il s'agisse d'empêcher un citoyen d'interpeller son élu local ou de limiter la capacité d'un travailleur à défendre ses droits, la logique est la même : une volonté de gouverner sans le "bruit" de la base.

En s'opposant à ces dérives à l'échelle communale, le MCS ne défend pas seulement un règlement local ; il s'inscrit dans une résistance plus large contre une vision de la politique qui perçoit la participation citoyenne et le contre-pouvoir comme des obstacles, plutôt que comme des richesses.

À Sprimont comme ailleurs, la démocratie ne doit pas devenir un exercice solitaire de pouvoir, mais rester un espace de débat vivant et protégé.

Michel



Dates à retenir !

- 22 mai 14h : Marche Pas à pas
- 23 mai : Préparation du conseil communal (exclusivement pour les membres effectifs).
- 28 mai 20h : Assemblée générale du MCS
- 6 juin dès 9h : Aide à la déclaration fiscale



Les actions pour une information plurielle à Sprimont

Bulletin communal : Vers la fin du monologue ?

Dans une démocratie locale saine, le bulletin communal ne peut être la simple vitrine des réussites du Collège. Il doit être le reflet de la vie politique dans toute sa diversité. C'est avec cette conviction que, sur proposition du MCS, les partenaires de la minorité se sont unis pour une étape symbolique : le dépôt officiel d'une demande au Collège pour que chaque groupe politique puisse justifier ses votes dans les pages de la revue communale.

Au-delà des faits, comprendre les choix

Actuellement, le bulletin communal de Sprimont, comme dans beaucoup d'entités, se concentre sur la communication des décisions prises. Mais une décision n'est que le point final d'un débat. Pourquoi un groupe a-t-il voté contre un projet d'aménagement ? Pourquoi un autre s'est-il abstenu sur le budget ?

Le citoyen a le droit de connaître ces motivations. Permettre aux différents groupes de justifier leurs positions dans le bulletin communal, c'est **offrir aux Sprimontois les clés de lecture nécessaires pour se forger leur propre opinion**. C'est passer d'une information descendante à une véritable éducation au débat public. En justifiant leurs votes, les élus de la minorité ne cherchent pas à faire de la propagande, mais à assurer leur rôle de contre-pouvoir constructif. Comment comprendre une opposition si ses arguments sont systématiquement absents du principal canal d'information de la commune ?

Une réponse aux enjeux de transparence

Cette démarche fait écho aux récentes luttes pour maintenir le dialogue au sein du Conseil. Après avoir contré la tentative d'interdire les communications entre conseillers et public, le mouvement citoyen s'intéresse ici à un autre pilier de la transparence : la publicité active des opinions. En demandant un espace de justification des votes, le front des partenaires de la minorité envoie un message fort : la majorité gère, mais la minorité représente également une part importante de la population. Ignorer ses arguments dans la communication officielle, c'est ignorer les citoyens qui lui ont fait confiance.

Une question de respect démocratique

Le Collège communal est désormais face à un choix. Accepter cette demande, c'est faire preuve d'ouverture et de modernité démocratique. C'est reconnaître que Sprimont appartient à tous ses habitants, quelles que soient leurs sensibilités politiques. Le MCS restera vigilant sur la suite donnée à cette requête. Car au final, l'enjeu dépasse les simples pages d'un magazine : il s'agit de garantir que la lumière soit faite sur chaque décision qui impacte notre quotidien.

Sylvie

S'INDIGNER

RÊVER

S'ENGAGER

VERS
UNE DÉMOCRATIE-
CONSTRUCTION

La boîte à outils citoyenne

OUTIL N°3 : LE FACILITATEUR

Dans notre dernière Newsletter, nous avons vu comment transformer une objection en opportunité pour bonifier une idée. Mais pour que cette magie opère sans que la réunion ne vire au chaos ou ne dure quatre heures, il faut un chef d'orchestre : **le facilitateur**.



Souvent confondu avec un simple animateur, le facilitateur occupe en réalité une posture unique. Son rôle n'est pas d'apporter des solutions, mais de garantir que le groupe dispose de l'espace et des règles nécessaires pour les trouver lui-même.

1. Le Gardien du Cadre

Le facilitateur prépare l'Ordre du Jour (ODJ) et rappelle les règles acceptées par tous (écoute, confidentialité...). Durant la séance, il distribue la parole et veille à ce que personne ne sorte de la route. Si le ton monte, il intervient non pas pour juger, mais pour rappeler la règle.

2. Le Gardien du Temps

Le temps est précieux. Le facilitateur organise le travail et s'assure que la réunion finit à l'heure.

3. La Posture : Neutre et au service du processus

Le facilitateur ne prend jamais parti sur le fond :

- Il ne donne pas son avis et ne tranche pas les débats.
- Il s'assure simplement que le processus avance et que les décisions sont bien notées.

Une responsabilité partagée : la facilitation tournante

Pour éviter l'épuisement et impliquer tout le monde, ce rôle peut être tournant. En préparant une simple fiche de mission récapitulant ces étapes, chaque membre peut devenir facilitateur à son tour.

Les rôles peuvent même être distribués (un facilitateur de séance et un gardien du temps séparé).

En faisant tourner la facilitation, on transforme le groupe en une organisation apprenante. Chacun développe ses compétences en communication et en gestion de projet, rendant le collectif plus autonome et plus robuste.

Sarah

Le magasin à la ferme

de Marie-Christine Jorssen,
une belle réussite locale

depuis 2019

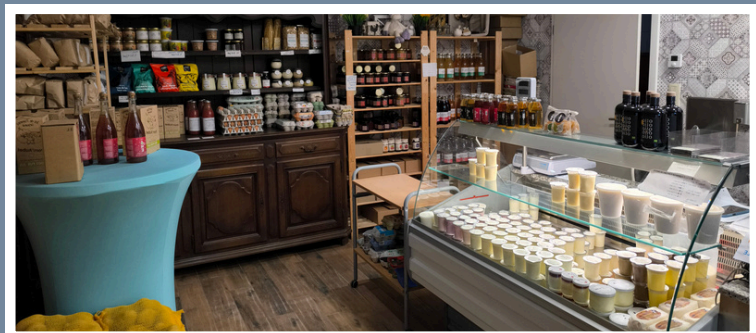


Après plusieurs années de réflexion et de préparation, le magasin à la ferme de Marie-Christine Jorssen ouvrait ses portes en janvier 2019. Aujourd'hui, en 2026, cette belle initiative locale s'est solidement ancrée dans le paysage de Sprimont et continue de séduire une clientèle fidèle, attachée aux produits de proximité et au circuit court.

Situé **rue Bayette 40, 4140 Sprimont**, juste en face du Cercle équestre de Dolembreux, le magasin est devenu un rendez-vous incontournable pour les amateurs de produits fermiers authentiques.

Au cœur de l'activité : la transformation artisanale du lait directement à la ferme. Yaourts onctueux, desserts lactés, fromages frais... tous sont fabriqués dans l'atelier de la ferme avec le souci constant de la qualité et du goût.

Au fil des années, l'offre s'est étoffée pour répondre aux attentes des consommateurs : miel local, poulets bio, confitures artisanales, pommes de terre et autres produits du terroir complètent les étals. Une sélection qui met à l'honneur les producteurs locaux et valorise le savoir-faire régional.



Mon bon plan ?
C'est mon commerçant!

Un service adapté au rythme des clients:

Pratique et accessible, le système de distributeurs automatiques, installés depuis maintenant plusieurs années, permet aux clients de s'approvisionner du lundi, au jeudi de 8h à 21h, vendredi de 13h à 18h, samedi de 10h à 21h, dimanche de 8h à 21h.

Le magasin accueille quant à lui les visiteurs :

Vendredi : 13h à 18h

Samedi : 10h à 16h

Ce fonctionnement souple permet de concilier vie professionnelle, vie familiale et consommation locale. Une aventure humaine avant tout.

Plus qu'un simple point de vente, le magasin à la ferme est devenu un lieu de rencontre et d'échange.

Marie-Christine Jorssen y cultive une relation directe avec ses clients, basée sur la transparence, la confiance et la passion du métier.

En 2026, l'aventure se poursuit avec la même énergie qu'aux premiers jours : faire vivre l'agriculture locale, proposer des produits sains et authentiques, et renforcer le lien entre producteurs et consommateurs.

Une belle réussite sprimontoise qui illustre parfaitement le dynamisme et l'engagement de notre région en faveur du circuit court.



Jean-Yves

Vous êtes un petit indépendant à Sprimont et vous souhaitez que le MCS fasse gratuitement votre promotion ?

Contactez-nous
mcsprimont2017@gmail.com

